

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	13 décembre 2022
Délibération N°	04
Date de la convocation	02 décembre 2022
Objet	5.3.6 Désignation des administrateurs de la Commission d'appels d'offre (remplace la délibération n°3 du 31/08/21)

L'an deux mille vingt-deux le treize décembre à neuf heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Auguste CHOMEL, Alain COMBES, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Michel-Ange PARRA, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Régine ILLAIRE, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES Anne VAN DEN BROECK, Patricia WEBER Administratrices

ABSENTE EXCUSEE :

Nawar BELMILOUDI

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Serge RABINEAU (pouvoir à M FERRANDO)
Laure TONDON, (pouvoir à M COMBES)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20221213-20221213-04-DG-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

Objet : 5.3.6 Désignation des administrateurs de la Commission d'appels d'offre (*remplace la délibération n°3 du 31/08/21*)

Le 13 décembre 2022

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu la délibération n°01 du 31 août 2021 et les délibérations n°02 du 19 octobre 2021 et n°03 du 29 mars 2022 qui modifient, pour partie, la délibération n°01 du 31/08/21.

Vu l'article L1414-2 du CGCT qui prévoit que la commission d'appel d'offres d'un OPH est régie par les dispositions du code de la construction et de l'habitation applicables aux commissions d'appel d'offres des organismes privés d'habitations à loyer modéré.

Vu l'article R.433-6 du CCH relatif au fonctionnement des commissions d'appel d'offres des organismes privés d'habitations à loyer modéré.

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

de désigner le Directeur Général comme Président de la commission et les trois administrateurs titulaires et les trois administrateurs suppléants suivants comme membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la commission MAPA de l'Office Public de l'Habitat dit « HERAULT LOGEMENT » :

FONCTION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Directeur Général	M DUPONT	M RODRIGUEZ
Administrateur	M MEJEAN	MME REYNES
Administrateur	M PARRA	M COMBES
Administrateur	M ROBEQUAIN	M FERRANDO

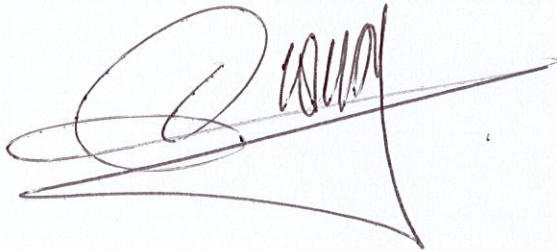
ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Vincent Gaudy', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.